

A nos partenaires et parties prenantes,

MERTZWILLER, le 24 avril 2018

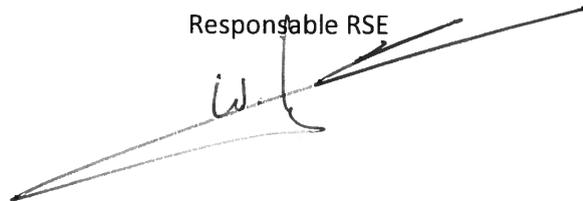
Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, **une description** des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder un ajustement de la période de délai de soumission de notre COP. Nous éditons un rapport RSE à la fin du premier semestre présentant toutes les actions réalisées et résultats obtenus au courant de l'année précédente. Ce document synthétise les progrès réalisés en lien avec notre engagement aux 10 principes du Global Compact. Cet ajustement nous permettra de combiner notre COP avec notre rapport RSE et ainsi d'avoir un reporting plus complet et pertinent.

Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation avant le 30 juin 2018.

Bien cordialement,

Jean-Charles WILLM
Responsable RSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC Willm', is written over a horizontal line. The signature is slanted upwards to the right.

Siège :

BDR Thermea Group
57 Rue de la Gare
67580 MERTZWILLER

SNC au capital de 19.801.007,70 €uros
RCS STRASBOURG 389 136 136

APE 6420Z

Etablissement secondaire :

BDR Thermea Group
157 Avenue Charles Floquet
93150 LE BLANC MESNIL